Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 029-212902365-20260212-202602_V-DE

RIEC SUR BÉLON
RIEG

DEPARTEMENT DU FINISTERE
-
MAIRIE DE RIEC SUR BELON
-
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six,
Le 12 février à 18 heures 45, le Conseil municipal, légalement convoqué le 06 février, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur MIOSSEC Sébastien, Maire.
Etaient présents (24) : S. MIOSSEC, J. TALGORN, C. HUS, V. PRUVOST, F. PENCHE (à partir de 18H39 point n°IV), D. CADO, A. MARSILLE, V. PENNOBER, C. HENNÉ, C. FLORIT, D. LE NOC, B. LE COZ, O. BARBEDETTE, S. LE BRETON, J. FURIC, S. LE SQUER, C. POULHALEC, C. KERYHUEL, C. CIAPA, E. HERNIGOU, G. PILORGÉ, S. LANGLAIS, C. MESTRES, Y. GUILLOU.
Absent représenté (2) : K. LE CARRE par C. HENNÉ., C. NERZIC par S. MIOSSEC
Absent non représenté (0) :
G. PILORGÉ a été nommé secrétaire de séance.

OBJET	**V. VIE LOCALE – Plan de lecture publique de Quimperlé Communauté : ajout du volet « jeu »**

Le Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération du conseil communautaire de Quimperlé Communauté en date du 7 novembre 2024, adoptant le plan de développement de la lecture publique pour le territoire de Quimperlé pour une durée de 6 ans.
Considérant que ce plan se construit autour de trois enjeux principaux :
-L'équité territoriale en matière d'accès à la culture, à l'information et aux loisirs,
-L'inclusion sociale à travers le développement de la lecture, la prévention de l'illettrisme et de l'illectronisme,
-L'innovation par le développement de la culture numérique et la création.
Considérant que pour permettre la réalisation de ses trois grands axes, et notamment le développement de la lecture, des conventions sont prévues avec les communes pour participer au développement des équipements de médiathèque sur l'aspect à la fois de l'aide à l'acquisition des ouvrages (livres, jeux et jouets) et des aides à l'investissement.
Considérant que la médiathèque de Riec-sur-Bélon est classée dans les médiathèques rayonnantes du territoire ce qui permet de bénéficier au travers d'un conventionnement avec Quimperlé Communauté de bénéficier d'une aide de 0,60€ par habitant par an pour l'acquisition d'ouvrages et de 50% des dépenses dans le cadre de l'acquisition des jeux et jouets pour le fond ludothèque dans la limite de 1500€/an, soit 750€ de subvention.
Après en avoir délibéré :
- **approuve la convention type de développement de la lecture publique avec Quimperlé Communauté.**
- **autorise monsieur le Maire à signer cet avenant.**

Adopté à l'unanimité,

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,
Sébastien MIOSSEC

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

MAIRIE DE RIEC SUR BELON - 29340 (Finistère)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 029-212902365-20260212-202602_V-DE

